

Année scolaire 2024 - 2025

PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ECOLES N°3

Présidé par Mme Berland

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE : RPI Caujac-Grazac-Esperce

Coordonnées de l'école : école élémentaire, 31190 Caujac Tel : 05.61.06.58.28

Direction :

Mme BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Mme BERLAND Céline, Directrice par intérim des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Date de la réunion : mardi 10 juin 2025

Ouverture et fermeture de séance : 18h-20h

Présents	
<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Délégués de parents d'élèves	
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	BARTHES Jessica
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	BERGOUT OPIGEZ Carole
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléant	FORT Tristan
Déléguée Parents d'élèves d'Esperce, suppléante	LARDY Laëtitia
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	MARTY Emilie
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	MUNOZ Sofia
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PELATA Céline
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	TRINCAL Marie
Elus	
Présidente du Syndicat du Rieutarel Maire d'Esperce	BARTHE Sandrine
Adjointe Grazac, Deuxième Vice-Présidente du Syndicat du Rieutarel	BRUNANCHON Annie
Adjointe Caujac, Première Vice-Présidente du Syndicat du Rieutarel	GAULTIER Marie-Hélène

Adjointe Caujac, élue du Syndicat du Rieutarel	ROUQUET Nathalie
Maire de Grazac	ZDAN Michel
<u>Enseignantes</u>	
Adjointe école de Grazac	ANDRIEU Anne
Directrice école maternelle de Grazac	BERGES Amandine
Directrice par intérim écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce	BERLAND Céline
Adjointe école de Caujac	BUCKET Céline
Adjointe école de Caujac	MACHENAUD Marion
Adjointe école de Caujac	SAJDAK Sophie
Adjointe école d'Esperce	SARTORI Emilie
Adjointe école de Caujac	TENIAS Nicole

<u>Excusés</u>	
<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Adjointe écoles de Caujac et Grazac	CARPIGNANO Maryna
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante	COUSSEAU PALVU Alzbeta
Maire de Caujac	FREYCHE Emilie
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	GHEDAB Stéphanie
Adjointe école de Grazac	GODEAU Céline
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	JOUGLA Caroline
Inspectrice de l'Éducation Nationale	INZA Fatiha
Directrice des écoles de Caujac et d'Esperce	MARCHAL Héloïse
Déléguée Parents d'élèves d'Esperce, titulaire	NOLLET Gaëlle
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	POISSON Radia
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléant	POULET Kévin
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PUJOL Maryline
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	SCHOUTSEN Annabelle

Les axes abordés

1) Projet du dernier trimestre et bilan de l'année : Projets pédagogiques menés, évènements, sorties et fête de fin d'année
2) Exercices de sécurité
3) Bilan financier des coopératives scolaires
4) Rentrée scolaire 2025 :

- Préviation des effectifs
- Accueil des enfants à la rentrée de septembre
- Vote des modalités d'organisation des conseils des écoles 2025-2026 : recensement des questions des parents d'élèves, délai de transmission de ces dernières aux membres du conseil des écoles, transmission du calendrier prévisionnel des conseils des écoles

5) Budget, demande de travaux

6) Questions des parents

Propositions ou conclusions

1) Projet du dernier trimestre et bilan de l'année : Projets pédagogiques menés, évènements, sorties et fête de fin d'année

-Le mardi 8 avril, le **carnaval** de l'école s'est bien déroulé. Pour l'occasion, les enfants ont revêtu une coiffe et un costume préparé en classe à partir des albums étudiés dans chaque classe. En arts plastiques, les enfants ont mis en œuvre diverses techniques pour décorer leur coiffe. Le défilé tintamarre a ravi les enfants et les parents qui étaient venus les admirer depuis l'extérieur de l'école. Il a permis aux élèves de découvrir les personnages principaux des histoires étudiées dans chaque classe.

Un goûter dansant a également été organisé à l'école. Les voisins de la résidence seniors y ont été conviés. Les élèves leur ont présenté leur costume avant de déguster les crêpes. L'équipe de la maternelle adresse ses remerciements aux parents pour leur participation et aux mamans qui ont aidé à la préparation de la pâte à crêpes en classe et à leur cuisson.

- **Le jeudi 15 mai**, dans le cadre d'un **projet pédagogique commun « du blé au pain »**, les élèves de l'école sont allés au moulin de Nailloux et au lac de la Thésauque. Pour l'occasion, les élèves de l'école ont été répartis en deux groupes.

Le matin, les élèves du premier groupe (les PS et MS de la classe 3) ont participé à des ateliers en rotation au moulin (visite du moulin, façonnage de pain et lecture d'histoire) pendant que les élèves du deuxième groupe (les GS et MS de la classe 2) effectuaient un rallye photos autour du lac. L'après-midi, après avoir pique-niqué autour du lac, les activités permutaient entre les groupes.

L'équipe enseignante adresse ses remerciements aux parents accompagnateurs pour leur aide, à Mme Brusseau Pujol Aurélie (enseignante qui effectue la décharge de Direction à l'école), aux ATSEM et aux membres de l'office de tourisme du Lauragais pour leur participation à la réussite de ce projet.

Les enfants étaient ravis de cette journée.

- Le projet de reclassement des livres de la bibliothèque de l'école se poursuit.

Remerciements à Mme Bridoux pour son implication.

-Au cours de cette année scolaire, les enseignants de l'école ont mené des activités autour du monde du vivant qui ont conduit les élèves à observer différentes **manifestations de la vie végétale**.

En effet, des semis ont été réalisés en classe (radis, courgettes et blé selon les classes).

Des salades et des courgettes ont été repiquées et placées dans les jardinières de l'entrée de l'école. Des pommes de terre ont été plantées le long de la clôture.

Quelques expériences relatives aux besoins des plantes ont été également menées en classe.

Les élèves ont pu observer les dégâts causés par la grêle sur leurs cultures. Les salades fraîchement repiquées par la classe 1 ont été ravagées.

A tour de rôle, les élèves prennent soins des plantations réalisées.

Les enfants de l'école ont également observé la floraison du cerisier de l'école et ont apprécié la dégustation de ses fruits.

Remerciements à la municipalité pour le prêt de l'échelle et à Mme Dedieu pour la cueillette des fruits.

-Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent.

Au moment du goûter, les élèves parviennent désormais à identifier les déchets recyclables.

Dans le domaine de la **découverte du monde**, les élèves de la classe 1 ont participé à un projet autour de l'air. Ils ont pu observer les mouvements causés par l'air, mesurer la force du vent et réaliser quelques expériences.

-Pour la **fête des mères et la fête des pères**, les élèves ont confectionné une carte et un cadeau en classe.

-Depuis la fin du mois de février , les enfants participent à des séances de chorale et d'éveil musical en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain.

Dans le cadre d'un projet autour du « raconté », ils ont également étudié un album de littérature jeunesse. Ce conte en randonnée retrace à sa façon les étapes du blé au pain.

Diverses activités pédagogiques ont été menées en classe.

Avec l'aide de Bénédicte Reygnier, intervenante de musique ces projets ont été conjugués afin d'élaborer une représentation.

Les élèves (des trois classes) ont appris notamment à traduire corporellement les éléments : eau, terre et air, à coordonner leurs mouvements, à prendre des repères musicaux.

Les élèves de moyenne et grande sections ont appris à mettre en scène les étapes de l'histoire.

Les élèves de grande section ont étudié la narration.

Les décors ont été réalisés dans les classes.

Remerciements aux familles pour leur participation à la réussite de ce projet (don de grands cartons) et plus particulièrement à Mme Demessance Hélène pour son aide à la réalisation des décors et à M. Malet Joël pour la création du moulin.

-Le mardi 17 juin , le matin, dans le cadre de **la liaison GS-CP** les élèves des classes de CP et de CE1 assisteront à la répétition générale du spectacle. Un moment d'échanges entre les élèves sera organisé. Les élèves de grande section de la maternelle remettront notamment une liste de questions sur leur future école aux élèves de l'école élémentaire.

La représentation à destination des familles se déroulera le même jour à 18h dans la salle polyvalente de Grazac.

Mme Berges, rappelle aux familles qu'il n'est pas possible qu'elles prennent des photos et des vidéos du spectacle, l'utilisation de l'image d'une personne nécessitant son autorisation.

Des photos et éventuellement des vidéos seront prises par l'équipe en fonction des autorisations des familles pour réaliser un compte-rendu qui sera placé dans les classeurs des élèves et organiser une projection à l'école. Les familles pourront aussi télécharger la vidéo du spectacle dans un espace dédié.

- Le vendredi 13 juin après la classe, les membres de l'association Pegace organisent une kermesse pour les écoles du RPI.

-Dans le cadre de la liaison GS-CP, le jeudi 19 juin, les élèves de grande section accompagnés par Mme Godeau et Mme Soum visiteront leur future école et partageront cette matinée avec les élèves des classes de CP et de CP-CE1. Les élèves de GS retourneront à l'école maternelle après le déjeuner au self. Mme Soum Cendrine les accompagnera durant le repas.

Début juin, les élèves des classes de CP et CE1 ont adressé un colis aux élèves de GS.

-Le samedi 21 juin, lors de la fête de la musique organisée par la mairie de Grazac, les enfants de l'école maternelle, accompagnés par Mme Berges pourront ouvrir la soirée en chantant une chanson. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents. Ces derniers seront sollicités pour participer à l'encadrement des enfants lors de cet événement. Une information précisant l'heure du rendez-vous sera collée dans les cahiers de liaison.

- Le mardi 24 juin, les élèves de l'école se rendront au parc d'aventure et de loisirs Tepacap. Cette sortie (entrées et transport en car) sera intégralement financée par la coopérative scolaire de l'école.

Les portes ouvertes

Du vendredi 27 juin au jeudi 3 juillet.

Dans le cadre des portes ouvertes, les familles pourront venir à l'école pour participer à des ateliers jeu en classe. Une information sera placée dans les cahiers de liaison indiquant les jours et créneaux horaires pour chaque classe.

Le vendredi 27 juin, les familles seront conviées à un pique-nique que chacun devra prévoir. Les membres du conseil d'école y sont également conviés. Mme Berges proposera également aux familles des futurs élèves d'y participer.

Ecoles élémentaires de Caujac et Esperce :

Sorties et projets :

Dans le cadre des enseignements artistiques et culturels :

• Bibliothèque du village de Caujac : les derniers emprunts ont eu lieu le mardi 6 mai. Les livres empruntés seront intégralement récupérés par les bénévoles de la bibliothèque le mardi 17 juin à l'école de Caujac. Nous en profitons pour les remercier pour leur disponibilité tout au long de l'année.

• Deux sorties au cinéma l'Oustal à Auterive ont eu lieu pour les classes de CP et CP-CE1 (lundi 24 mars) et CM1-CM2 (mardi 6 mai). Ces projections ont beaucoup plu.

- Projet des Incorruptibles : tous les élèves de Caujac et d'Espérce ont voté pour leur livre préféré le mardi 20 mai. Les intempéries ne nous ont pas permis de nous rendre en mairie pour voter dans des conditions réelles de vote.
- Projet « Chaque jour compte » : le mardi 8 avril, les élèves des classes de CP et CP-CE1 ont célébré le centième jour d'école. Les créations réalisées par les élèves seront exposées lors de la fête de l'école.
- Projet jardin partagé avec des bénévoles du village pour les classes de CP, CP-CE1, CE1 et CE2-CM1. La création d'un herbier est en cours. Des plantations ont été réalisées au cours du mois de mai.
- Spectacle de fin d'année : nous présenterons le mardi 24 juin des danses et des chants sur le thème « Sur la route des vacances ».
- Sortie aux Forges de Pyrène pour les classes du CP au CM1 le vendredi 27 juin.

Dans le cadre de l'enseignement Moral et civique :

- Journée des bons copains : Dans le prolongement des heures de sensibilisation des élèves dans le cadre du programme PHARe, le vendredi 4 avril a eu lieu la journée des Bons copains à l'école de Caujac. Les élèves du CP au CM2 ont participé à des ateliers pédagogiques proposés par les enseignantes (créations artistiques communes, chasse au trésor, jeux sportifs coopératifs).
- Projet historique « A la découverte des traces mémorielles de la Seconde Guerre mondiale ». Le vendredi 9 mai, les élèves du CE2 au CM2 ont écouté les témoignages de Geneviève, Edouard, Nadine et Pierre sur la vie pendant la Seconde Guerre mondiale dans le bassin auterivain et saverdunois, la résistance et le camp du Vernet. Les classes de CM1-CM2 se sont rendues à Toulouse le mardi 3 juin pour participer à des ateliers aux Archives départementales et réaliser un rallye piéton. Lors de leur classe découverte, les élèves de CM1-CM2 visiteront le musée du Vernet d'Ariège le vendredi 20 juin.
- Permis piéton : Les élèves de CE1 et CE2 ont validé le permis piéton le lundi 24 mars.
- Les élèves de CM1-CM2 de Caujac ont participé au concours MRAP avec la création d'affiches sur le thème « Comme aux JO, la diversité pour gagner ». Un binôme a gagné et est invité à la remise de prix au Conseil départemental le vendredi 27 juin.
- Dans le cadre de la liaison CM2-6^e, le jeudi 5 juin, les élèves de CM2 qui iront au collège L. Jospin de Cintegabelle à la rentrée prochaine ont pu participer à une journée d'immersion. Chaque élève était en binôme avec un élève de 6^e. Ils ont pris part à différents cours, un rallye découverte du collège et ils ont eu la chance de manger au self.
- Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de CP et CP-CE1 se rendront à l'école maternelle de Grazac le mardi 17 juin au matin pour assister à la répétition générale du spectacle des élèves de maternelle et partager un goûter. L'école de Caujac accueillera les élèves de grande section le jeudi 19 juin au matin.

Dans le cadre des projets sportifs :

- Projet vélo : les classes de CP-CE1, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pris part à un cycle vélo afin de valider un niveau du savoir rouler. Les élèves de CM1 et CM2 réaliseront une sortie avec nuitée au Vernet d'Ariège les jeudi 19 et vendredi 20 juin. Le trajet aller de Saverdun au Vernet sera effectué à vélo.
- Projet « sport de nature » : toutes les classes de l'école de Caujac, en partenariat avec la jeunesse et sport de Cintegabelle, ont bénéficié de séances de football, basketball ou course d'orientation, grâce à l'intervention de Nicolas et Loris. Nous les remercions sincèrement pour leur disponibilité, leur savoir-faire et leur bienveillance.

Dans le cadre du PACTE (missions supplémentaires proposées aux enseignants) :

- Plusieurs enseignantes des écoles de Caujac et d'Espérce ont mis en place, depuis le mois de novembre, du soutien renforcé dans les apprentissages fondamentaux. L'équipe enseignante tient à nouveau à remercier la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes, les parents pour leur participation aux projets, le Syndicat du Rieutarel pour les travaux réalisés, ainsi que le comité des fêtes de Caujac et l'association PEGACE pour leurs dons.

2) Exercices de sécurité

Ecole maternelle de GRAZAC :

-le mardi 10 juin, le **deuxième exercice incendie de l'année a été réalisé**. L'école a été évacuée en moins de 3 minutes. L'alarme a été audible dans chaque classe. Une note d'information a été placée ce jour dans le cahier de liaison.

Vagues de chaleur, plan de mise à l'abri.

La hausse des températures appelle une vigilance particulière et nécessite quelques aménagements pour l'accueil des élèves. Le bâtiment principal de l'école, ne dispose pas de pièce climatisée, les températures des classes sont vite très élevées. L'école dispose de quelques ventilateurs électriques.

Devant les façades les plus exposées des pièces qui accueillent des élèves, des parasols seront installés. Mme Berges sollicitera l'aide des employés municipaux pour leur installation.

La salle polyvalente climatisée de la commune est un lieu "refuge". En cas de vague de chaleur, en accord avec la mairie, des activités motrices et des récréations de l'après-midi pourraient y être organisées.

L'équipe enseignante veillera également à ce que les élèves s'hydratent régulièrement, leur casquette sera mouillée et leur peau humidifiée à l'aide d'un brumisateur.

Les familles seront invitées à mettre de la crème solaire à leur enfant avant son arrivée à l'école et à prévoir un chapeau ou une casquette marquée à son nom etc.

Il conviendra également d'être attentif à tout signe de dégradation de la santé (faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.)

Ecoles élémentaires de Caujac et Esperce :

-PPMS :

-> Caujac : le mardi 11 février, à la suite d'une odeur suspecte de gaz, l'ensemble de l'école a été évacuée. Cet incident tient lieu d'exercice PPMS « risque majeur d'origine technologique ».

-> Esperce : le vendredi 7 avril a eu lieu l'exercice PPMS « risque majeur d'origine technologique ». La mise à l'abri des élèves s'est déroulée sans difficulté.

-Evacuation Incendie : un second exercice aura lieu pour les deux écoles le jeudi 12 juin, en présence de Madame Barthe.

-Plan de mise à l'abri en cas de vague de chaleur : Un mail de prévention va être transmis à l'ensemble des familles pour que chaque élève vienne avec un chapeau ou une casquette et une gourde d'eau. Un comptage des ventilateurs doit être fait sur les deux sites. Nous reviendrons vers le Syndicat du Rieutarel si nécessaire.

Mmes Barthe et Gaultier indiquent que les salles des fêtes des deux communes restent des lieux « refuges » climatisés en cas de besoin. La location des salles sur les week-end complexifie la possibilité d'accueil les vendredis.

3) Bilan financier des coopératives scolaires

Bilan de la coopérative scolaire de l'école maternelle de Grazac :

Remerciements aux familles pour leur participation (dons, achats de photos), au comité des fêtes de Grazac et à l'association Pegace. Ces entrées d'argent ont permis de financer entre autres, le spectacle pour les fêtes de fin d'année, deux sorties scolaires, du matériel spécifique aux projets de classe, le trajet en bus pour visiter l'école de Caujac.

A ce jour, les recettes s'élèvent à **4416** euros.

Les dons des familles s'élèvent à **500** euros.

Au mois de novembre, un loto a été organisé par le comité des fêtes de Grazac, la recette de la vente des crêpes et une partie de la recette de la vente des cartons ont été reversées à la coopérative scolaire de l'école maternelle de Grazac pour un montant de **900** euros.

Suites aux diverses actions menées par l'association PEGACE au profit des écoles (vente des sapins, marché de Noël et tombola) un chèque de **1422** euros a été remis à la coopérative scolaire de Grazac.

Les ventes des photos ont rapporté à la coopérative scolaire **794** euros.

Au mois de mars, un deuxième loto a été organisé par le comité des fêtes de Grazac, la recette de la vente des pâtisseries et une partie de la recette de la vente des cartons ont été reversées à la coopérative scolaire de l'école maternelle de Grazac pour un montant de **800** euros.

A ce jour, les dépenses s'élèvent à **3620,19** euros.

Nous avons dépensé **993,19** euros (adhésion OCCE, les frais bancaires et les achats de matériel pour des activités pédagogiques).

Le coût de la sortie au moulin est de : **870** euros

Le cout de la sortie à **TEPACAP** sera de **1648** euros (80 élèves et 28 accompagnateurs).
109 euros seront dépensés pour que les élèves de GS se rendent en car à l'école de Caujac.

Il reste encore quelques dépenses (la collation pour la venue des CP CE1 à l'école, quelques achats liés aux projets de classe).

A la fin de l'année scolaire, le solde sur le CC de la coopérative scolaire de Grazac devrait avoisiner les 1850 euros.

Bilan de la coopérative scolaire des écoles élémentaires de Caujac et Esperce :

Caujac et Esperce : Nous remercions toutes les personnes, parents, associations et élus, qui ont contribué à la réalisation de nos projets pédagogiques.

A la fin de l'année scolaire passée, le solde du compte de la coopérative s'élevait à 6 949,62 €

Au 30 mai 2025, la coopérative scolaire comptait **10 450,36€**

Cette somme comprend les recettes suivantes :

- 2 718,58 € de don du Comité des fêtes de Caujac suite au loto ;
- 1 233,15 € de recette des ventes de photographies scolaires ;
- 2 682 € de don de l'association PEGACE ;
- 111,92 € de don de l'association Thé et Café (association d'Esperce) ;
- 2 950 € de participation financière des familles au séjour scolaire avec nuitée.

Les dépenses réalisées à ce jour s'élèvent à 7 049, 91 € :

- 3434,40 € de financement de la sortie de fin d'année 2024,
- adhésion à l'OCCE,
- frais bancaires,
- 482,48 € de participation au projet des Incorruptibles,
- 113 € d'abonnements à des magazines et journaux de classe,
- 69,10 € de frais Sacem pour le spectacle de fin d'année,
- 825 € pour la journée Kapla,
- 672 € de transports pour différentes sorties,
- achats de matériel pour des activités pédagogiques.

Les dépenses à venir :

- Sortie scolaire avec nuitée : 4099 €
- Bus sorties : 1 843 €
- Forges de Pyrène : 687 €
- Diverses dépenses liées aux projets de classe.

4) Rentrée scolaire 2025 :

Effectifs prévisionnels

Effectifs prévisionnels de l'école maternelle de Grazac pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Les inscriptions.

Les inscriptions se poursuivent. Mme Berges remercie les municipalités pour avoir diffusé la procédure d'inscription (sur leur site, dans leur journaux).

Les visites de l'école se sont effectuées par petits groupes, 4 familles par créneaux horaires.

Matinée découverte.

Les enseignantes des classes 1 et 2, proposeront une matinée découverte aux futurs élèves de petite section et à leur parent. Pour l'occasion, deux groupes d'élèves seront constitués.

Ces groupes ne correspondront pas forcément à la répartition des élèves dans les classes.

Effectifs.

A la maternelle, il y a actuellement un effectif de 79 élèves inscrits pour la rentrée prochaine : 23PS+28MS+28GS. Ces effectifs tiennent compte du résultat de la dernière enquête effectuée auprès des familles au mois de mai.

À la vue des effectifs, à la rentrée prochaine, un groupe de 6 élèves effectuera son année de grande section de maternelle à l'école élémentaire de Caujac.

Les familles des enfants concernés par un changement d'école en seront informées le plus tôt possible à l'issue du prochain conseil des maîtres relatif à cette répartition. De plus, une visite sera proposée aux 6 élèves qui effectueront leur année de Grande section à l'école élémentaire de Caujac et à leur famille, un soir après la classe.

Madame Barthe s'interroge sur la possibilité de maintenir ces 6 élèves à l'école maternelle de Grazac en grande section, au vu des effectifs stables. Elle regrette qu'aucune concertation en amont avec les directrices du RPI n'ait eu lieu.

Madame Inza, Inspectrice de la circonscription d'Auterive, s'est réunie avec Mesdames et Monsieur les Maires de Caujac, Grazac et Esperce afin d'évoquer une ouverture de classe à l'école maternelle de Grazac. Cette ouverture n'est pas envisageable au vu du coût que cela engendrerait et des effectifs stables à la rentrée prochaine (en comparaison avec l'année scolaire écoulée).

Il a été précisé que l'école maternelle a 4 élèves en trop dans ses effectifs par rapport aux préconisations académiques. Aussi, il a été décidé d'un accueil de 6 futurs élèves de grande section à l'école élémentaire de Caujac à la rentrée prochaine.

Monsieur Zdan indique qu'une ouverture de classe à l'école maternelle de Grazac pénaliserait toute une population à court et moyen termes, au vu de l'investissement financier.

Madame Pélata, parent déléguée s'interroge sur l'accueil des arrivées d'élèves en cours d'année. Madame Barthe indique qu'elle autorise davantage les départs volontaires vers des écoles extérieures pour les familles qui en font la demande. Madame Bergès explique que les arrivées d'élèves de grande section pendant l'été et en cours d'année seront accueillis à l'école maternelle de Grazac.

Madame Barthe indique qu'il n'y aura pas d'ATSEM nommé à temps plein pour le groupe des élèves de grande section affectés à Caujac. Cependant, un partage du temps des ATSEM présentes actuellement sur l'école maternelle de Grazac est envisagé. Elle ajoute qu'elle réunira prochainement les agents ATSEM pour leur en faire part. Elle sollicite les directrices et enseignantes pour définir une répartition en conseil des maîtres du RPI et la lui transmettre lorsqu'elle sera actée par les équipes enseignantes. Elle informe également que du matériel adapté aux élèves de grande section pourra être transféré depuis l'école maternelle de Grazac vers l'école élémentaire de Caujac.

Effectifs prévisionnels des écoles élémentaires de Caujac et Esperce pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Cette année, les écoles de Caujac et d'Esperce comptaient 149 élèves. Plusieurs inscriptions ont eu lieu depuis le précédent conseil des écoles. Actuellement, pour la rentrée prochaine, il y aura : 28 CP, 36 CE1, 32 CE2, 20 CM1 et 28 CM2., soit un total de 144 élèves. Une inscription CP est en cours.

L'école élémentaire de Caujac accueillera également 6 élèves de grande section à la rentrée prochaine.

L'effectif global sera de 150 élèves, dont 15 élèves avec PPS et 7 premières demandes en cours.

Cet accueil impliquera une redistribution des affectations des classes et des enseignants, ainsi que le risque de double niveaux non consécutifs.

Mme Nicole Ténias partira en retraite à la fin de cette année scolaire. Par conséquent, l'école de Caujac accueillera, à la rentrée scolaire 2025, un ou deux nouveaux enseignants. Ces enseignants seront professeurs des écoles stagiaires. Mme Sartori étant actuellement remplaçante sur le poste d'Esperce, le poste est à pourvoir. La classe d'Esperce accueillera donc également un nouvel enseignant à la rentrée prochaine.

La répartition des niveaux de classe pour la rentrée prochaine n'est pas encore faite mais il est important de rappeler qu'elle s'effectuera selon des critères d'ordre pédagogique.

Les futurs élèves de CP et leurs parents sont invités à visiter l'école de Caujac le jeudi 3 juillet à 17h30. Ils ont été destinataires d'un mail en ce sens.

Les futurs élèves de grande section affectés à l'école de Caujac seront également invités lors de ce temps de visite et d'échange, dès que la liste sera déterminée en conseil des maîtres du RPI.

Accueil des élèves à la rentrée de septembre

Rentrée échelonnée pour les élèves de petite section.

Une demande de rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sera envoyée à Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Si elle est acceptée, les élèves de petites sections uniquement pourront être accueillis en demi groupe classe. Un accueil en groupe restreint constituera un dispositif rassurant.

Le lundi 1 septembre, un groupe d'élèves sera accueilli. Le mardi 2 septembre ce sera au tour de l'autre groupe d'effectuer sa rentrée. Le groupe classe complet sera accueilli dès le jeudi 4 septembre. Les parents recevront une note d'information par mail à l'issue des répartitions.

Accueil des CP

Les futurs élèves de CP sont invités à visiter l'école avec leurs parents le jeudi 3 juillet 2025.

Le lundi 1er septembre, les parents accompagnateurs des élèves de CP seront invités à entrer dans l'école et pourront accompagner les élèves de CP dans leurs classes respectives.

Vote des modalités d'organisation des conseils des écoles 2025-2026

Calendrier prévisionnel :

Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire, le calendrier des trois conseils des écoles ainsi que le déroulement des élections des représentants des parents d'élèves seront communiqués aux familles, lors de la réunion de rentrée parents-enseignants puis dans une note d'information placée dans le cahier de liaison.

Recensement et transmission des questions des parents d'élèves :

Afin de pouvoir aborder en conseil des maîtres et répondre lors du conseil des écoles aux questions des parents d'élèves, les Directrices souhaitent recevoir ces questions une semaine avant la tenue du conseil.

Pour faciliter la communication des questions des parents pour le premier conseil des écoles, le recensement des questions auprès des familles sera organisé par les représentants des parents d'élèves déjà élus. L'adresse électronique des délégués de parents d'élèves sera communiquée à l'ensemble des familles en ce sens.

Cette procédure est soumise au vote des membres du conseil et adoptée à l'unanimité.

Elle pourra être ajoutée au règlement du conseil des écoles, voté lors du premier conseil des écoles.

4) Budget, demande de travaux

Budget alloué aux écoles pour l'année scolaire 2025-2026 est de 50 euros par élève.

-Madame Barthe nous a confirmé le financement, par le Syndicat du Rieutarel, de l'adhésion à Educartable pour un montant de 157,50€ (soit 17,50€ par classe). L'ensemble des classes du RPI disposera donc d'une application numérique de communication avec les familles : Educartable. Une information à ce sujet sera transmise aux familles à la rentrée scolaire.

Nous remercions le Syndicat du Rieutarel pour cela.

Ecole maternelle de Grazac :

Il n'y a pas de nouvelles demandes de travaux depuis le conseil d'école précédent excepté la réparation de la fontaine des sanitaires des enfants.

Les travaux d'entretien ont été réalisés au fur et à mesure des demandes. Des remerciements sont adressés au Syndicat du Rieutarel et à la municipalité.

Ecoles élémentaires de Caujac et Esperce :

Les demandes de travaux ont été transmises en amont du conseil des écoles :

-Dans l'ensemble des salles de classe et le bureau de direction : contrôler et repositionner si nécessaire les plaques déplacées au plafond.

-Classe d'Héloïse Marchal et Sophie Sajdak : Une fenêtre ne s'ouvre pas.

-Classe de Céline Berland : Une fenêtre coulissante ne s'ouvre plus.

Nous remercions le Syndicat du Rieutarel et les municipalités de Caujac et d'Esperce pour cela.

-Algeco : Nous nous interrogeons concernant le changement à venir du modulaire. Quand aura lieu ce changement ? L'aménagement du nouveau modulaire sera-t-il fait à l'identique du modulaire actuel ? Serait-il envisageable que nous soyons consultées sur la disposition des tableaux et du vidéoprojecteur notamment avant placement définitif de ces derniers ? Si ce changement intervient dans l'été, sera-t-il possible de stocker du matériel pédagogique destiné à cette classe dans la salle de garderie ?

Mme Barthe indique que le modulaire sera remplacé à l'identique, au plus tôt aux vacances d'octobre. Les enseignants seront consultés sur l'organisation des différents espaces de la classe et la disposition du matériel. Une organisation sera à définir en amont afin de transférer l'ensemble du matériel pédagogique d'une structure à l'autre.

5) Questions des parents

Les délégués des parents d'élèves n'ont pas reçu de questions de familles pour ce conseil d'école.

Compte rendu rédigé par :

Madame BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Madame BERLAND Céline, Directrice par intérim des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.